

RÉSURGENCE  
LA POLITIQUE PAR LA PREUVE

# La France que nous méritons

*Portrait d'une France possible.*

---

# La France que nous méritons

---

La France a parfois oublié ce qu'elle était capable d'être.

Elle est pourtant ce pays rare qui a su, à plusieurs reprises dans son histoire, changer le cours des choses, pour elle-même et pour le monde. Le pays des droits de l'Homme, de l'abolition de l'esclavage, du Concorde. Un pays de femmes et d'hommes qui, lorsqu'ils s'en donnent les moyens, ne craignent rien.

Une grande France, c'est une France lisible. Une France dont les institutions servent le citoyen sans l'écraser, dont les lois sont comprises parce qu'elles sont justes, et dont la parole publique est tenue parce qu'elle est honnête.

Une grande France, c'est une France qui rayonne. Non par la seule force de son passé, mais par la fierté de ceux qui la font aujourd'hui. Nos agriculteurs, nos artisans, nos bâtisseurs : ceux que la politique regarde trop rarement, et que ce pays ne pourrait pas être sans eux.

Une grande France, c'est une France juste. Une France qui ne complexifie pas ses systèmes par peur politique, qui n'empile pas les réformes qui servent l'instant mais desservent le lendemain, et qui traite ses citoyens en adultes capables de comprendre la vérité.

Une grande France, c'est enfin une France qui se respecte, et dont les citoyens, en retour, respectent ce qu'elle représente. Cette exigence mutuelle, cette union entre un pays et ceux qui l'habitent, est la seule fondation solide sur laquelle tout le reste peut être construit.

C'est le portrait de cette France possible que nous dressons ici. Non comme une promesse de plus, mais comme un cap, celui que nous nous fixons avant de tracer la route.

*Pour la France.*

# ACTE I

## Ce que la France doit être à elle-même

---

### Chapitre I

#### L'État qui sert

La raison d'être de toute institution est de répondre à un besoin. C'est une évidence que la complexité administrative a fini par obscurcir, au point que l'on ne sait plus très bien, aujourd'hui, si l'État existe pour le citoyen ou si le citoyen existe pour l'État.

À l'origine, l'État français reposait sur quelques fonctions claires et assumées. La sécurité extérieure, assurée par la diplomatie et par la force militaire. La sécurité intérieure, garantie par l'ordre public et les forces de l'ordre. La justice, rendue de façon équitable pour tous sans distinction. Et enfin la stabilité financière du pays, par la collecte de l'impôt et la gestion souveraine de la monnaie. Ces fonctions n'étaient pas des abstractions : elles correspondaient à des besoins réels, identifiables, mesurables.

Depuis les lois Ferry de 1881, l'État a progressivement étendu son champ d'action, et parfois pour le meilleur. C'est de cet élargissement qu'est née la gratuité de l'enseignement primaire pour tous, l'une des décisions les plus structurantes de notre histoire républicaine. L'État a appris à soigner, à éduquer, à protéger autrement que par les armes. Il s'est fait accompagnateur autant que garant. Ce mouvement était juste dans son intention.

Mais un État qui grandit sans jamais se recentrer finit par perdre le fil de ce qu'il est. Il accumule les couches, les agences, les guichets, les réformes superposées aux réformes. Il légifère pour répondre à l'urgence du moment, sans mesurer ce qu'il laisse derrière lui. Il crée des droits sans les financer, des structures sans les évaluer, des promesses sans les tenir. Et au bout du compte, le citoyen se retrouve face à une machine dont il ne comprend plus le fonctionnement, dont il ne sait plus à quelle porte frapper, et dont il attend une réponse qui ne vient pas.

Ce manifeste n'a pas vocation à dresser l'inventaire de ce qui ne fonctionne plus. D'autres s'en sont chargés, et ce n'est pas ici que nous cherchons à convaincre par le constat. Ce que nous proposons, c'est une vision. Celle d'un État qui aurait accepté de se regarder en face, de mesurer l'écart entre ce qu'il prétend être et ce qu'il est devenu, et d'en tirer les conséquences non par contrainte mais par conviction.

Dans la France que nous voulons, l'État est le serviteur du citoyen, et non l'inverse. Cette formule peut sembler simple, presque naïve. Elle ne l'est pas. Elle implique une transformation profonde de la façon dont la puissance publique se conçoit elle-même. Un État serviteur ne légifère pas pour se rassurer. Il n'empile pas les dispositifs pour occuper le terrain ou pour répondre à la pression du moment. Il se demande, avant chaque décision, si cette décision rend service à ceux qu'il représente, et si la réponse est non, il s'abstient.

Un État serviteur protège ses citoyens, réellement et efficacement. Il soigne ceux qui en ont besoin, sans que la géographie ou le revenu ne devienne un critère d'accès aux soins. Il rend une justice visible et rapide, parce qu'une justice lente est une justice qui abandonne et qui ne sert plus à rien. Il collecte l'impôt avec honnêteté et le redistribue avec rigueur, sans détournement, sans gaspillage, sans opacité.

Un État serviteur sait aussi ce qu'il ne doit pas faire. Il ne cherche pas à tout contrôler, à tout encadrer, à tout réglementer. Il fait confiance aux corps intermédiaires, aux territoires, aux citoyens eux-mêmes pour organiser leur vie. Il intervient là où personne d'autre ne peut intervenir, et il s'efface là où d'autres font mieux que lui.

C'est cet État-là que nous voulons. Non pas un État faible, qui se désengagerait de ses responsabilités sous prétexte d'efficacité. Mais un État fort de sa clarté, de sa lisibilité, de sa capacité à faire ce qu'il dit et à dire ce qu'il fait. Un État dont le citoyen peut être fier, non parce qu'il est puissant, mais parce qu'il est juste.

## Chapitre 2

### Une fiscalité juste et lisible

La France est l'un des pays les plus taxés au monde. Ce constat, répété jusqu'à l'usure, a fini par perdre de sa force sans perdre de sa réalité. Derrière les chiffres, il y a des visages. Celui de la classe moyenne, prise en étau entre des prélèvements qui augmentent et un pouvoir d'achat qui recule. Celui du travailleur indépendant qui consacre des heures à comprendre ce qu'il doit et à qui. Celui du salarié qui regarde sa fiche de paie sans savoir précisément ce que signifie chaque ligne de cotisation. La pression fiscale en France n'est pas seulement une question de niveau. C'est une question de justice, de lisibilité, et de confiance.

Ce manifeste ne promet pas de baisser les impôts pour tout le monde. Ce serait un mensonge de plus dans un pays qui en a trop connus. La France a des dettes, des retards d'investissement, des services publics à reconstruire. Tout cela a un coût, et ce coût doit être assumé collectivement. Nous ne voulons pas d'une fiscalité utopique qui promet sans compter. Nous voulons une fiscalité honnête, qui dit ce qu'elle prend, pourquoi elle le prend, et ce qu'elle en fait.

Le premier principe de cette fiscalité est universel : tout le monde participe. Non pas de façon identique, mais de façon proportionnelle. Plus on gagne, plus on contribue. C'est d'une logique implacable, et nous l'assumons pleinement. Mais cette logique a une limite que nous refusons de franchir : la fiscalité ne doit pas devenir une punition de la réussite. Celui qui choisit de consacrer sa vie au travail, qui sacrifie son temps personnel pour construire quelque chose, qui prend des risques pour créer de la valeur, ne peut pas être traité comme un suspect. Son effort mérite d'être reconnu, pas sanctionné.

De la même façon, celui qui choisit un autre équilibre, une vie professionnelle active mais une vie personnelle prioritaire, mérite le même respect. La fiscalité n'a pas à juger les choix de vie des citoyens. Elle n'a pas à favoriser un modèle sur un autre, à récompenser celui qui travaille soixante heures par semaine au détriment de celui qui en travaille trente-cinq, ni l'inverse. Elle prend sa part proportionnellement, et ce que chacun fait du reste ne regarde que lui. C'est cela, une fiscalité juste : universelle dans sa participation, proportionnelle dans son effort, et neutre dans ses choix de vie.

Mais la justice fiscale ne suffit pas si elle reste incompréhensible. Et c'est là que la France échoue peut-être le plus profondément.

Le code général des impôts est un monument d'opacité. Des milliers de pages, des centaines de régimes dérogatoires, des exceptions aux exceptions, des renvois croisés qui découragent jusqu'aux professionnels. Pour le commun des mortels, il est tout bonnement imbuvable. La grande majorité des Français ne sait pas précisément ce qu'elle paie, à qui elle le paie, ni pourquoi. On sait que l'on paie, on sent que c'est lourd, et on n'en voit que les inconvénients sans jamais vraiment percevoir les contreparties concrètes dans sa vie quotidienne, parce que les services publics ne rendent presque rien.

Cette incompréhension n'est pas anodine. Elle est politiquement dangereuse et socialement corrosive. Un citoyen qui ne comprend pas ce à quoi il contribue n'est pas un citoyen qui consent à l'impôt. Il le subit. Et un impôt subi sans compréhension génère du ressentiment, de la défiance envers l'État, et finalement une tentation de s'y soustraire. La complexité fiscale n'est

donc pas seulement un problème technique. C'est un problème démocratique. Elle creuse la distance entre le citoyen et l'État, elle alimente la défiance, elle nourrit le sentiment que le système est fait pour ceux qui savent le lire, et contre ceux qui ne le peuvent pas.

Dans la France que nous voulons, la fiscalité est lisible. Lisible ne signifie pas simpliste. Cela signifie que chaque citoyen peut comprendre, sans être fiscaliste, ce qu'il paie, pourquoi il le paie, et à quoi cela sert concrètement. Cela signifie que la communication fiscale est écrite en français clair, accessible, sans jargon inutile. Cela signifie que l'on sait, en tant que contribuable, quelle part de ses impôts finance l'hôpital, quelle part finance l'école, quelle part rembourse la dette. Non pas dans une logique d'affectation rigide, mais dans une logique de transparence et de pédagogie.

Un impôt compris est un impôt accepté. Un impôt accepté est un impôt qui crée du lien entre le citoyen et la collectivité, plutôt que de le rompre. C'est cette ambition que nous portons : non pas une fiscalité parfaite, mais une fiscalité honnête, juste dans sa structure et lisible dans son expression. Une fiscalité qui traite le citoyen en adulte capable de comprendre la réalité, et non en sujet à qui l'on dissimule la complexité par crainte de sa réaction.

La confiance fiscale est la fondation de tout le reste. Sans elle, l'État ne peut pas financer ses ambitions. Sans elle, le consentement collectif s'effrite. Sans elle, chaque nouvelle taxe est vécue comme une agression plutôt que comme une contribution. Reconstruire cette confiance est un chantier long, exigeant, et indispensable. C'est par là que commence la France que nous méritons.

### Chapitre 3

## La fraude comme trahison

Il serait incohérent de parler de fiscalité juste et lisible sans parler de ce qui la trahit. La fraude et la corruption ne sont pas des accidents de parcours dans la vie publique française. Elles en sont devenues, aux yeux de beaucoup de citoyens, une composante presque attendue. Et c'est peut-être là le symptôme le plus grave de la crise de confiance qui ronge notre démocratie.

Car la fraude n'est pas qu'un problème financier. C'est un problème moral. Quand un élu détourne des fonds publics, quand un fonctionnaire favorise un prestataire contre rétribution, quand une entreprise contourne ses obligations fiscales avec la complicité de ceux qui sont censés les faire respecter, ce n'est pas seulement de l'argent qui disparaît. C'est un pacte qui se brise. Le pacte entre ceux qui contribuent et ceux qui sont censés gérer cette contribution avec honnêteté et rigueur. Frauder l'argent public, c'est voler à tous ce que chacun a accepté de donner. C'est une trahison, et elle doit être nommée comme telle.

La France n'est pas épargnée. Des affaires retentissantes ont traversé toutes les familles politiques, tous les niveaux de responsabilité, tous les échelons de l'État. Des ministres mis en examen, des élus locaux condamnés, des marchés publics truqués, des notes de frais falsifiées, des emplois fictifs, des montages fiscaux offshore élaborés par ceux-là mêmes qui votaient les lois censées les interdire. La liste est longue, et elle est connue. Ce n'est pas une question de bord politique. C'est une question de système.

Et ce système a un effet dévastateur sur le consentement fiscal. Comment demander à un citoyen de payer ses impôts avec honnêteté quand il voit ceux qui les gèrent le faire avec mépris ? Comment construire une culture de la contribution collective quand les exemples qui viennent d'en haut sont des exemples de prédation ? La fraude des puissants ne reste jamais confinée à leur seule personne. Elle se diffuse. Elle légitime, dans l'esprit de ceux qui la voient impunie, l'idée que les règles sont faites pour les naïfs et que les malins s'en affranchissent. Elle ronge la morale collective bien au-delà de ce que les chiffres peuvent mesurer.

Dans la France que nous voulons, la fraude est traitée pour ce qu'elle est : une trahison du collectif. Non pas un écart administratif, non pas une affaire à régler discrètement entre institutions, mais un acte grave, poursuivi avec la même détermination quelle que soit la position sociale ou politique de celui qui le commet. L'égalité devant la loi n'a de sens que si elle est réelle, visible, et constante. Un fraudeur puissant condamné envoie un signal infiniment plus fort qu'une campagne de communication sur le civisme fiscal.

Cela suppose une justice suffisamment indépendante pour instruire sans pression, suffisamment rapide pour que la sanction soit perçue comme une réalité et non comme une menace théorique, et suffisamment transparente pour que le citoyen puisse en suivre le cours. Cela suppose également des moyens donnés aux administrations de contrôle, non pour harceler le contribuable ordinaire, mais pour s'attaquer aux montages complexes, aux optimisations abusives, aux détournements organisés.

Mais la lutte contre la fraude ne peut pas reposer uniquement sur la répression. Elle repose aussi sur la prévention, et la prévention commence par la transparence. Un système fiscal lisible est un système moins facilement manipulable. Une commande publique traçable est une commande publique moins facilement détournée. Une institution dont les comptes sont accessibles est une institution moins facilement prédatée. La transparence n'est pas naïve. Elle est l'une des armes les plus efficaces contre ceux qui profitent de l'opacité pour agir à l'abri des regards.

Il faut aussi avoir le courage de dire que la fraude ne vient pas que d'en haut. Elle existe à tous les niveaux, sous des formes diverses, et souvent banalisées. Le travail non déclaré, les fausses déclarations sociales, les montages destinés à contourner des obligations légitimes ne sont pas des actes anodins. Ils ne sont pas non plus comparables, dans leur ampleur et dans leur impact, aux grandes fraudes organisées. Mais ils participent du même esprit : celui de prendre à la collectivité plus que ce à quoi on a droit, ou de lui donner moins que ce à quoi elle a droit.

Dans la France que nous méritons, la fraude est rare non pas parce que la répression est totale, mais parce que le pacte fiscal est compris, accepté, et perçu comme juste. Un citoyen qui comprend ce qu'il paie, qui voit que ceux qui gèrent son argent le font avec rigueur et honnêteté, et qui sait que la fraude est poursuivie sans complaisance, est un citoyen qui n'a pas envie de frauder. La confiance appelle la confiance. La rigueur appelle la rigueur.

C'est ce cercle vertueux que nous voulons construire. Non par idéalisme, mais par conviction que la cohésion d'un pays repose sur la croyance partagée que les règles s'appliquent à tous,

que personne n'est au-dessus d'elles, et que ceux qui les trahissent en paient le prix. Sans cette conviction, il n'y a pas de fiscalité possible. Sans cette conviction, il n'y a pas de France possible.

## Chapitre 4

### La commande publique au service du commun

L'argent public a un chemin. Il part du citoyen, traverse l'État, et doit revenir au citoyen sous forme de services, d'infrastructures, de capacités collectives. Ce chemin devrait être simple, traçable, et vertueux. En France, il est devenu tortueux, opaque, et trop souvent détourné de sa destination naturelle.

La commande publique représente plusieurs centaines de milliards d'euros chaque année. C'est l'un des leviers les plus puissants dont dispose un État pour orienter son économie, soutenir ses entreprises, structurer ses territoires, et répondre aux besoins de ses citoyens. C'est aussi l'un des espaces les plus exposés aux dérives, aux favoritismes, aux ententes, et aux gaspillages. Non pas parce que ceux qui y travaillent sont nécessairement malhonnêtes, mais parce que la complexité des procédures, l'opacité des critères, et l'absence de suivi réel créent des conditions favorables à tous les excès.

Le paradoxe français est cruel. On dépense beaucoup, et on construit mal. On lance des appels d'offres interminables, on sélectionne des prestataires sur des critères qui favorisent les grands groupes au détriment des entreprises locales, on signe des contrats dont personne ne suit véritablement l'exécution, et on découvre trop tard que la livraison ne correspond pas à la commande, que les délais ont explosé, que les coûts ont dérivé. L'argent public est parti. Le service attendu, lui, est incomplet, en retard, ou simplement absent.

Ce n'est pas une fatalité. C'est le résultat d'un système qui a perdu de vue sa finalité.

La finalité de la commande publique est simple : répondre à un besoin collectif, au meilleur rapport entre qualité et coût, avec l'argent que les citoyens ont confié à l'État. Cette définition devrait gouverner chaque décision, chaque procédure, chaque choix. Elle devrait être le fil conducteur qui traverse tous les niveaux, de la grande infrastructure nationale au marché de fournitures d'une commune de trois mille habitants.

Dans la France que nous voulons, la commande publique est d'abord un acte de responsabilité. Celui qui engage l'argent public s'engage personnellement sur le résultat. Non pas dans une logique de sanction systématique qui paralyserait toute prise de décision, mais dans une logique de responsabilité assumée. On commande, on suit, on rend compte. Si le résultat n'est pas au rendez-vous, on explique pourquoi. Si la défaillance est grave, elle est traitée comme telle.

La commande publique doit également devenir un outil au service de l'économie réelle du territoire. Trop souvent, les procédures actuelles sont calibrées de telle façon qu'elles excluent

les petites et moyennes entreprises, les artisans, les acteurs locaux qui pourraient pourtant répondre au besoin de façon plus efficace, plus réactive, et souvent moins coûteuse. Favoriser l'entreprise locale n'est pas du protectionnisme étroit. C'est du bon sens économique. L'argent dépensé localement circule localement, crée de l'emploi localement, et renforce le tissu économique du territoire que l'État est censé servir.

Cela suppose de simplifier les procédures sans sacrifier la rigueur. La complexité administrative de la commande publique française est un repoussoir pour beaucoup d'acteurs économiques qui auraient les compétences pour répondre aux besoins de l'État mais qui n'ont pas les ressources juridiques et administratives pour naviguer dans des appels d'offres de plusieurs centaines de pages. Simplifier, c'est ouvrir la concurrence réelle, c'est permettre à plus d'acteurs de participer, et c'est in fine obtenir de meilleurs résultats pour le contribuable.

La transparence est l'autre condition indispensable. Chaque marché public devrait être accessible, compréhensible, et suivi publiquement dans son exécution. Non pas pour créer une bureaucratie de la surveillance, mais pour permettre au citoyen, à l'élu local, au journaliste, au concurrent évincé, de vérifier que les règles ont été respectées et que l'argent a été bien utilisé. La transparence n'est pas une contrainte supplémentaire imposée à ceux qui travaillent bien. Elle est une protection pour eux, et une dissuasion pour ceux qui seraient tentés de mal faire.

Il faut également parler de ce que la commande publique peut construire au-delà de l'objet immédiat du marché. Un État qui achète intelligemment peut orienter des filières, soutenir l'innovation, encourager des pratiques vertueuses en matière sociale et environnementale, et contribuer à façonner une économie qui ressemble aux valeurs qu'il prétend défendre. Ce levier est massivement sous-utilisé en France. On achète sans stratégie, on dépense sans vision, on renouvelle les contrats par habitude plutôt que par conviction. La commande publique pourrait être un instrument de politique économique puissant. Elle est trop souvent réduite à une procédure administrative.

Dans la France que nous méritons, l'argent public revient au citoyen. Pas en totalité, parce que les frictions d'un système complexe sont inévitables. Mais dans sa grande majorité, de façon traçable, vérifiable, et assumée. Chaque euro dépensé au nom de la collectivité doit pouvoir être justifié devant elle. Non pas comme un exercice formel, mais comme une exigence morale fondamentale.

La commande publique au service du commun, c'est finalement la même logique que celle qui traverse tout cet édifice : l'argent de tous appartient à tous, ceux qui le gèrent en sont les gardiens et non les propriétaires, et leur légitimité à le gérer repose entièrement sur la façon dont ils s'acquittent de cette responsabilité. C'est une logique de service, pas de pouvoir. Et c'est cette logique que nous voulons remettre au coeur de chaque décision publique.

## ACTE II

# L'économie : ce que la France doit à ses acteurs

### Chapitre 5

#### Une économie qui paie à l'heure

Il existe une règle élémentaire de la vie en société, si simple qu'elle s'apprend dans l'enfance : quand on doit quelque chose, on le rend. Quand on s'engage à payer, on paie. Et on paie à temps. Ce principe, que tout individu est censé respecter sous peine de voir sa crédibilité et sa réputation s'effondrer, devrait s'imposer avec encore plus de force à celui qui prétend gouverner et donner l'exemple. Il devrait s'imposer à l'État.

Or l'État français paie en retard. Pas occasionnellement, pas exceptionnellement, mais structurellement. Les délais de paiement de la commande publique sont en France un sujet ancien, documenté, et insuffisamment traité. Derrière les statistiques et les moyennes se cachent des réalités humaines concrètes. Une entreprise de douze salariés qui a remporté un marché public, qui a mobilisé ses équipes, avancé ses charges, payé ses fournisseurs, et qui attend depuis quatre-vingt-dix jours un règlement que la loi fixe pourtant à trente. Une trésorerie qui s'assèche. Un dirigeant qui hésite entre payer ses salariés et régler ses cotisations. Un découvert qui s'approfondit. Et parfois, au bout du chemin, une liquidation judiciaire pour une entreprise qui avait pourtant tout fait correctement.

Ce paradoxe est insupportable. L'État exige de ses prestataires le respect scrupuleux de leurs engagements contractuels. Il impose des pénalités en cas de retard de livraison, des garanties financières, des cautions. Il vérifie, contrôle, audite. Et pendant ce temps, il se permet lui-même des retards que jamais il ne tolérerait de l'autre côté de la table. C'est une asymétrie profondément injuste, et elle a un coût économique réel que la France ne peut plus se permettre d'ignorer.

Car l'économie française ne repose pas sur ses grands groupes. Elle repose sur ses petites et moyennes entreprises, ses artisans, ses TPE, ces millions de structures qui emploient la majorité des salariés du secteur privé, qui animent les territoires, qui répondent aux besoins de proximité que les grandes entreprises ne couvrent pas et ne couvriront jamais. Ce tissu économique est vivant, résilient, créatif. Mais il est fragile. Sa fragilité n'est pas une faiblesse intrinsèque. Elle est la conséquence directe de marges réduites, de trésoreries limitées, et d'une dépendance aux flux de paiement qui ne souffre pas les retards.

Quand une grande entreprise subit un retard de paiement, elle dispose de lignes de crédit, de capacités de refinancement, de coussins de trésorerie qui lui permettent d'absorber le choc. Quand une petite entreprise subit le même retard, elle peut mourir. La différence n'est pas de degré, elle est de nature. Et l'État, qui connaît parfaitement cette réalité, ne peut pas continuer à l'ignorer dans la gestion de ses propres obligations financières.

Dans la France que nous voulons, l'État est irréprochable sur ses paiements. Non pas parce que c'est une bonne pratique de gestion, même si c'en est une. Mais parce que c'est une question de respect. Respecter celui qui travaille pour vous, qui engage ses moyens, son temps, ses équipes pour honorer un contrat, c'est le minimum que l'on doit à celui sans qui rien ne serait possible. L'État ne fonctionne pas seul. Il fonctionne grâce à des milliers d'entreprises qui lui fournissent des services, construisent ses bâtiments, entretiennent ses infrastructures, nourrissent ses administrations. Ces entreprises ne sont pas des partenaires abstraits. Ce sont des personnes, des familles, des projets de vie.

Payer à l'heure, c'est aussi envoyer un signal économique puissant. Un État qui respecte ses échéances donne le ton. Il crée une culture du paiement, il normalise la rigueur financière dans les échanges économiques, il montre que la parole donnée a une valeur concrète et non négociable. À l'inverse, un État qui paie en retard légitime implicitement le retard, contribue à une culture de la désinvolture financière, et fragilise les maillons les plus fragiles de la chaîne économique.

La solution n'est pas mystérieuse. Elle tient à une volonté politique claire, à des processus de validation et de liquidation des dépenses publiques simplifiés, à des outils de suivi qui permettent d'identifier en temps réel les retards et d'en responsabiliser les acteurs concernés. Elle tient aussi à une culture interne de l'administration qui doit cesser de considérer le délai de paiement comme une variable d'ajustement budgétaire, comme un levier informel pour gérer la trésorerie de l'État au détriment de celle de ses prestataires.

Dans la France que nous méritons, une entreprise qui travaille pour la collectivité est une entreprise qui peut compter sur elle. Pas dans un délai raisonnable, pas dans les meilleurs délais, pas dès que possible. À l'heure. Parce que c'est ce que l'on doit à ceux qui nous font confiance, et parce qu'une économie solide se construit sur des fondations de confiance réciproque. L'État qui paie à l'heure est un État qui mérite d'être servi. Et un État qui mérite d'être servi est un État qui peut prétendre servir.

## Chapitre 6

### Contribuer pour exister

Le travail est au cœur de ce que nous sommes. Non pas comme une contrainte imposée par la nécessité, mais comme le lien le plus concret qui existe entre un individu et la société dans laquelle il vit. Travailler, c'est contribuer. C'est dire à la collectivité : je participe, je produis, je prends ma part. Et en retour, la collectivité dit : nous reconnaissons ta contribution, nous la valorisons, nous t'en donnons les fruits.

C'est ce pacte-là qui s'est abîmé.

La France a longtemps su faire du travail un pilier de son identité nationale. Une culture de l'effort, du savoir-faire, de la transmission. Nos agriculteurs qui nourrissent un pays entier en acceptant des marges qui feraient fuir n'importe quel investisseur. Nos artisans qui perpétuent des gestes et des métiers que peu de pays au monde peuvent encore revendiquer. Nos ouvriers, nos techniciens, nos soignants, nos enseignants, tous ceux qui se lèvent tôt, qui rentrent tard,

qui donnent leur énergie à quelque chose qui les dépasse. Cette France-là existe. Elle est réelle, silencieuse, et trop souvent ignorée.

Ce qui s'est cassé, ce n'est pas l'envie de travailler. C'est la certitude que le travail paie. Que l'effort est récompensé. Que celui qui se donne les moyens de construire quelque chose peut effectivement le construire. Cette certitude, qui était le fondement implicite du contrat social français, a été progressivement érodée. Par une fiscalité qui pèse trop lourd sur les revenus du travail. Par un coût de la vie qui progresse plus vite que les salaires. Par un sentiment diffus mais tenace que les règles du jeu ont changé sans que personne ne l'ait annoncé, et que travailler dur ne garantit plus grand chose.

Le résultat est visible partout. Des métiers en tension que personne ne veut plus exercer parce que la rémunération ne compense pas les conditions. Des travailleurs qui calculent ce qu'ils perdent à travailler davantage, parce que le système de prélèvements et d'aides crée des seuils absurdes où l'effort supplémentaire se retourne contre celui qui le fournit. Des jeunes qui entrent dans la vie active sans conviction que le travail sera pour eux ce qu'il a été pour leurs parents. Ce n'est pas une crise de la valeur du travail. C'est une crise de la rémunération du travail, et de la reconnaissance qui l'accompagne.

Dans la France que nous voulons, le travail est valorisé à sa juste valeur. Pas de façon identique pour tous, parce que les contributions sont différentes et que prétendre le contraire serait mentir. Mais de façon juste pour chacun, c'est-à-dire proportionnelle à l'effort, à la compétence, à la responsabilité assumée. Celui qui travaille plus doit pouvoir gagner plus, réellement, sans que le système fiscal ou social ne vienne immédiatement reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre. Celui qui choisit un équilibre différent doit pouvoir le faire sans être pénalisé non plus. La liberté de contribuer à sa propre mesure est une liberté fondamentale.

Mais le travail n'est pas qu'une question de rémunération. Il est une question de sens. Et c'est peut-être là que la crise est la plus profonde. Un travail qui ne fait pas sens, qui n'est pas reconnu, qui n'est pas vu, finit par être abandonné intérieurement bien avant d'être quitté physiquement. La reconnaissance du travail bien fait, qu'elle vienne de l'employeur, de la société, ou des institutions, n'est pas un luxe. C'est une condition de l'engagement durable.

C'est pourquoi nous portons l'idée d'un revenu de contribution active. Non pas un revenu universel qui découplerait le revenu de toute forme d'engagement, mais un dispositif qui reconnaît que contribuer à la société prend des formes multiples. Le travail salarié en est la forme la plus visible, mais pas la seule. Celui qui s'occupe d'un parent dépendant contribue. Celui qui s'engage dans la vie associative de son quartier contribue. Celui qui reprend une formation pour se reconvertir contribue. Une société juste reconnaît ces contributions et les accompagne, sans les confondre avec de l'assistantat et sans les ignorer comme si elles n'existaient pas.

Le travail est aussi ce qui nous unit. C'est le terrain commun sur lequel des individus aux trajectoires, aux origines, aux convictions très différentes se retrouvent pour construire quelque chose ensemble. L'entreprise, l'atelier, le chantier, le cabinet, la salle de classe : ces espaces de travail partagé sont des espaces de cohésion sociale que l'on sous-estime. Ils sont des lieux où l'on apprend à faire avec l'autre, à dépendre de l'autre, à reconnaître la valeur de l'autre. Une société qui dévalorise le travail ne dévalorise pas seulement une activité économique. Elle fragilise l'un des ciments les plus solides de sa propre cohésion.

Dans la France que nous méritons, contribuer est la norme, pas l'exception. Non pas sous la contrainte, mais parce que le pacte est rétabli. L'effort est récompensé, la contribution est reconnue, et personne n'est laissé au bord du chemin simplement parce que sa façon de contribuer est moins visible que celle des autres. C'est cette harmonie entre l'individu et la collectivité, cette conviction partagée que chacun joue le jeu parce que le jeu en vaut la peine, qui fait qu'un pays tient debout. Et c'est cette harmonie que nous voulons reconstruire.

## Chapitre 7

### Conduire sa vie librement

La liberté est la valeur la plus française qui soit. Elle est gravée sur nos frontons, inscrite dans notre constitution, portée par notre histoire. Nous en sommes fiers, et nous avons raison de l'être. Mais la liberté est aussi la valeur la plus mal comprise, la plus détournée, la plus instrumentalisée de notre vocabulaire politique. On en revendique les bénéfices sans en accepter les conditions. On en brandit les droits sans en assumer les contreparties. Et ce faisant, on la vide progressivement de ce qui la rend possible.

Car la liberté n'existe pas dans le vide. Elle n'est pas un état naturel que l'on atteindrait en s'affranchissant de toute contrainte. Elle est le résultat d'un équilibre fragile et permanent entre ce que la société garantit à l'individu et ce que l'individu doit à la société en retour. Cet équilibre a un nom. On l'appelle le contrat civique. Et ce contrat, en France, s'est progressivement déséquilibré.

Conduire sa vie librement, dans la France que nous voulons, commence par une conviction simple : les droits et les devoirs sont les deux faces d'une même pièce. On ne choisit pas l'une sans l'autre. On ne peut pas revendiquer la protection de l'État, bénéficier de ses services, jouir de ses infrastructures, vivre sous la sécurité qu'il garantit, et simultanément refuser les obligations qui rendent tout cela possible. Ce n'est pas de la liberté. C'est du parasitisme civique. Et dans la France que nous méritons, c'est une hérésie.

Ce déséquilibre prend de multiples formes. Il y a ceux qui fraudent le système social, qui prélèvent sur la solidarité collective sans y contribuer, qui contournent les règles avec la conviction tranquille que les autres paieront à leur place. Il y a ceux qui ignorent leurs obligations fiscales, qui s'organisent pour ne rien devoir à la collectivité tout en exigeant tout. Il y a ceux qui vivent dans ce pays, bénéficient de son école, de ses hôpitaux, de ses routes, de sa sécurité, et qui refusent d'en reconnaître les valeurs, les règles, et l'identité. À chaque fois, c'est le même mouvement : prendre sans donner, exiger sans s'engager, appartenir sans vouloir appartenir.

Cette logique est destructrice. Non pas parce qu'elle représente une charge financière, même si c'en est une. Mais parce qu'elle érode la confiance. Elle crée un sentiment d'injustice profond chez ceux qui jouent le jeu, qui paient leurs impôts, qui respectent les règles, qui s'engagent. Elle nourrit le ressentiment, la défiance, et finalement le repli. Une société où les uns assument tout pendant que les autres n'assument rien ne tient pas longtemps. Elle se fragmente, elle s'aigrit, elle perd le sens du commun.

Le devoir d'appartenir est la réponse à cette fragmentation. Appartenir à la France, ce n'est pas seulement y résider, y travailler, y consommer. C'est s'y reconnaître. C'est accepter que

l'on fait partie d'un tout qui nous précède et qui nous survivra. C'est comprendre que la liberté dont on jouit aujourd'hui a été construite par ceux qui sont venus avant nous, souvent au prix de sacrifices considérables, et qu'elle sera préservée pour ceux qui viennent après nous à la condition que nous en assumions la charge à notre tour.

Ce devoir d'appartenir se manifeste de façon concrète. Il passe par le respect des lois, non comme une soumission aveugle à l'autorité, mais comme la reconnaissance que les règles communes sont la condition de la vie en société. Il passe par la participation à la vie civique, le vote, l'engagement, l'attention portée à ce qui se passe autour de soi. Il passe par la solidarité réelle envers ceux qui en ont besoin, non pas la solidarité abstraite que l'on délègue entièrement à l'État, mais celle que l'on exerce soi-même, dans son quartier, dans sa famille, dans son cercle. Il passe enfin par la transmission, c'est-à-dire par le soin que l'on prend à léguer à la génération suivante un pays dans un état au moins aussi bon que celui dans lequel on l'a reçu.

La liberté individuelle est précieuse. Elle mérite d'être défendue avec vigueur contre toutes les formes d'autoritarisme et d'ingérence excessive de l'État dans la vie privée des citoyens. Chacun doit pouvoir conduire sa vie selon ses convictions, ses choix, ses valeurs, sans avoir à en rendre compte à quiconque tant qu'il ne nuit pas à autrui. Cette liberté-là est intouchable.

Mais elle a un prix. Ce prix s'appelle la responsabilité personnelle. Assumer les conséquences de ses choix, ne pas reporter sur la collectivité le coût de ses décisions individuelles, reconnaître que la liberté de faire implique la responsabilité d'assumer. Une France libre est une France responsable. Et une France responsable est une France où chacun comprend que sa liberté s'arrête là où commence le droit des autres à vivre dans une société qui fonctionne.

Dans la France que nous méritons, on ne choisit pas entre droits et devoirs. On les assume ensemble, parce que l'un sans l'autre n'a pas de sens. La liberté sans la responsabilité est une illusion qui se retourne toujours contre ceux qui la revendiquent. Et la responsabilité sans la liberté est une servitude que nous refusons. C'est entre ces deux bornes que se construit la vie d'un citoyen, et c'est entre ces deux bornes que se construit une nation digne de ce nom.

## ACTE III

# Le territoire : ce que la France doit être à ses habitants

### Chapitre 8

#### Se loger simplement

Se loger est un besoin primaire. Pas une aspiration, pas un projet de vie réservé à ceux qui ont les bons revenus au bon moment au bon endroit. Un besoin fondamental, aussi élémentaire que manger ou se soigner. Et pourtant, en France, se loger est devenu une épreuve. Pour certains, une épreuve financière. Pour d'autres, une épreuve administrative. Pour beaucoup, les deux à la fois.

Ce chapitre ne parle pas du prix de l'immobilier, qui est une réalité financière traitée ailleurs dans cet édifice. Il parle de quelque chose de plus profond et de plus insidieux : la façon dont la France a progressivement transformé l'acte de construire, de rénover, de loger en parcours du combattant. Un enchevêtrement de normes, de procédures, de recours, de délais, qui décourage les bonnes volontés, paralyse les initiatives, et finit par produire exactement l'inverse de ce qu'il prétend protéger.

Construire en France est devenu une entreprise héroïque. Un particulier qui souhaite bâtir sa maison sur un terrain qu'il possède légitimement doit naviguer dans un labyrinthe administratif dont la complexité défie l'entendement. Le plan local d'urbanisme d'abord, dont les règles varient d'une commune à l'autre, changent au gré des révisions, et s'interprètent différemment selon l'agent qui instruit le dossier. Le permis de construire ensuite, dont les délais d'instruction s'étendent, se prolongent, se suspendent pour des motifs que le demandeur ne comprend pas toujours. Les recours des tiers enfin, qui permettent à n'importe qui de contester une autorisation accordée légalement, de paralyser un chantier pendant des années, et de décourager définitivement des projets pourtant conformes à toutes les règles en vigueur.

Ce système de recours, conçu à l'origine pour protéger les riverains et l'environnement, est devenu un instrument de blocage systématique. Il est utilisé par des associations dont l'objet réel est moins la protection de l'environnement que l'obstruction à toute évolution du bâti. Il est utilisé par des voisins qui préfèrent le statu quo à toute transformation de leur cadre de vie, quand bien même cette transformation serait légale, utile, et nécessaire. Il est utilisé comme levier de négociation, parfois comme instrument de chantage. Et pendant ce temps, des logements qui auraient pu être construits ne le sont pas, des familles qui auraient pu s'installer ne le peuvent pas, et la pénurie s'aggrave.

Les normes de construction ont suivi la même trajectoire. Chaque décennie a apporté son lot d'exigences nouvelles, souvent légitimes dans leur intention, rarement évaluées dans leur cumul. Accessibilité, performance énergétique, isolation acoustique, résistance au feu, normes

parasismiques, réglementation environnementale : chacune de ces exigences prise isolément est défendable. Leur empilement a produit un coût de construction qui a explosé, une complexité technique qui exclut les petits constructeurs, et des délais qui s'allongent à chaque nouvelle obligation. Le résultat est paradoxal : on construit moins, plus cher, plus lentement, dans un pays qui manque de logements.

Le logement social illustre à sa façon le même phénomène, mais sous un angle différent et peut-être encore plus révélateur. Le logement social français est né d'une intention généreuse et juste : garantir à ceux qui n'ont pas les moyens d'accéder au marché libre un toit décent à un prix accessible. Cette intention mérite le respect. Mais le système qu'elle a engendré est devenu, au fil des décennies, quelque chose d'autre.

Il est devenu un système qui piège. Piège ceux qui y entrent et qui n'en sortent plus, non pas parce qu'ils en ont besoin indéfiniment, mais parce que les conditions du marché libre rendent toute sortie financièrement impossible. Piège ceux qui attendent, parfois pendant des années, une attribution qui ne vient pas, dans des files d'attente opaques dont les critères d'attribution sont incompris et parfois incompréhensibles. Piège les territoires qui concentrent le logement social au point de créer des zones entières où la mixité sociale n'est plus qu'un souvenir, où les services publics se retirent, où l'économie locale s'étiole.

Le logement social a également développé une logique perverse vis-à-vis de la mobilité professionnelle. Un locataire du parc social qui trouve un emploi dans une autre ville, qui a besoin de se rapprocher d'un bassin d'emploi, qui veut changer de région pour construire sa vie différemment, se retrouve face à un choix impossible. Soit il renonce à sa mobilité pour conserver son logement. Soit il part et recommence à zéro dans une file d'attente qui peut durer des années. Ce système ne protège pas. Il immobilise. Il transforme une aide en assignation à résidence.

Dans la France que nous voulons, se loger est simple. Pas gratuit, pas sans effort, mais simple. Cela signifie des procédures claires, des délais respectés, des règles stables et compréhensibles. Cela signifie un droit au recours qui protège réellement sans permettre d'obstruer indéfiniment. Cela signifie des normes évaluées dans leur cumul et dans leur coût réel, et non empilées au gré des obligations nouvelles sans jamais en mesurer l'effet global. Cela signifie un logement social qui accompagne vers l'autonomie plutôt que de créer une dépendance durable, qui favorise la mobilité plutôt que de la punir, et qui remplit sa mission première sans devenir une fin en soi.

Le logement est la condition matérielle de tout le reste. On ne peut pas soigner un pays dont les habitants ne savent pas où ils vont dormir. On ne peut pas éduquer des enfants qui changent d'école tous les six mois faute de stabilité résidentielle. On ne peut pas construire une vie, une famille, un projet, sans un ancrage. Ce n'est pas un sujet parmi d'autres. C'est le sol sur lequel tout le reste repose. Et en France, ce sol est devenu instable, inaccessible, bureaucratisé à l'excès. Le remettre en état est une priorité absolue, non pas par idéologie, mais par simple bon sens.

## Chapitre 9

### Soigner sans attendre

Il existe en France une contradiction que personne ne peut plus ignorer. Nous disposons de l'un des systèmes de santé les plus sophistiqués au monde, de médecins parmi les mieux formés, de chercheurs reconnus internationalement, d'infrastructures hospitalières qui font référence. Et pourtant, selon l'endroit où l'on naît, où l'on vit, où l'on vieillit, l'accès à un médecin peut prendre des semaines, des mois, ou ne jamais venir. Cette contradiction n'est pas acceptable. Elle n'est pas une fatalité. Elle est le résultat de choix, ou plus précisément d'absences de choix, accumulés pendant des décennies.

La géographie de la santé en France est devenue une géographie de l'injustice. Dans les grandes métropoles, les spécialistes sont accessibles, les cabinets nombreux, les délais raisonnables. Dans les territoires ruraux, dans les villes moyennes abandonnées par les médecins partis s'installer ailleurs, dans les banlieues denses où la démographie médicale n'a pas suivi la démographie humaine, c'est une autre réalité. Des patients sans médecin traitant. Des urgences engorgées par des pathologies qui auraient dû être traitées en ville, bien avant qu'elles ne deviennent des urgences. Des personnes âgées qui renoncent aux soins faute de pouvoir se déplacer ou faute de trouver un praticien disponible. Des maladies diagnostiquées trop tard parce que le premier rendez-vous disponible était dans huit mois.

Ce n'est pas un système de santé. C'est un système de santé à deux vitesses, dont la vitesse dépend moins de l'état de santé du patient que de son code postal.

L'hôpital public porte à sa façon les mêmes blessures. Il a longtemps été le fleuron de la République, le lieu où la médecine la plus exigeante rencontrait l'accès universel. Il est aujourd'hui un système à bout de souffle. Des services qui ferment faute de personnels. Des soignants épuisés qui partent, non par manque de vocation, mais par excès de souffrance. Des lits supprimés au nom de la rationalisation budgétaire, sans mesurer que chaque lit supprimé est une capacité d'accueil en moins au moment précis où l'on en a le plus besoin. La pandémie a révélé au grand jour ce que les soignants savaient depuis longtemps : on avait demandé à l'hôpital public de faire plus avec moins, pendant trop longtemps, et la structure avait fini par craquer.

Derrière ces chiffres et ces constats, il y a des femmes et des hommes qui ont choisi les métiers du soin par vocation. Des médecins, des infirmiers, des aides-soignants, des sages-femmes, des kinésithérapeutes, qui se lèvent chaque matin pour prendre soin des autres. Ces personnes méritent une reconnaissance qui dépasse les applaudissements aux fenêtres. Elles méritent des conditions de travail dignes, une rémunération à la hauteur de leur engagement, et un système organisé de façon à ce que leur énergie soit consacrée aux soins plutôt qu'à la paperasse administrative.

Mais la reconnaissance a une contrepartie, et il faut avoir le courage de le dire.

La formation médicale en France est longue, exigeante, et massivement financée par la collectivité. Dix ans, quinze ans d'études pour certaines spécialités, pendant lesquelles l'État investit dans chaque étudiant en médecine une somme considérable. Cet investissement est légitime et nécessaire. Mais il crée une dette, non pas financière, mais de service. Une dette envers la collectivité qui a rendu cet accès au savoir possible.

Dans la France que nous voulons, cette dette se rembourse. Non pas en argent, mais en présence. Un médecin formé par la République doit à la République quelques années de service là où elle en a besoin. Dans les déserts médicaux, dans les territoires sous-dotés, dans les zones où l'absence de soins est devenue une injustice criante. Ce n'est pas une punition. Ce n'est pas une remise en cause de la liberté d'exercer. C'est la reconnaissance que la liberté professionnelle, comme toutes les libertés, s'accompagne de responsabilités. Et que celui qui a bénéficié d'une formation exceptionnelle financée par tous a une obligation envers tous.

Cette vision n'est pas sans précédent. Elle existe sous des formes diverses dans d'autres démocraties, qui ont su concilier la liberté des praticiens et l'équité d'accès aux soins pour leurs citoyens. Elle n'est pas idéologique. Elle est pragmatique, juste, et nécessaire.

Dans la France que nous méritons, soigner sans attendre n'est pas un slogan. C'est une réalité organisée, financée, et assumée politiquement. Un enfant qui tombe malade dans un village de cinq cents habitants a le même droit à des soins rapides et de qualité qu'un enfant qui grandit dans le seizième arrondissement de Paris. Une personne âgée isolée dans une commune rurale a le même droit à un suivi médical régulier qu'un cadre parisien avec un médecin traitant à deux cents mètres de chez lui. Ce droit n'est pas négociable, il n'est pas conditionnel à la géographie, et il n'est pas un luxe réservé à ceux qui ont eu la chance de naître au bon endroit.

La santé est la condition de tout le reste. On ne travaille pas quand on est malade. On n'éduque pas ses enfants quand on est épuisé par une maladie non traitée. On ne contribue pas à la société quand le système censé nous soigner nous a abandonnés. Investir dans un accès universel et réel aux soins, c'est investir dans la capacité du pays tout entier à fonctionner. C'est l'un des actes politiques les plus rentables qui soit, au sens le plus noble du terme. Et c'est l'un de ceux que la France a le plus longtemps négligés.

## Chapitre 10

### Une justice que l'on voit

La justice est le pilier silencieux de toute société organisée. On ne la remarque pas quand elle fonctionne bien. On ne parle d'elle que lorsqu'elle faillit, lorsqu'elle tarde, lorsqu'elle surprend, lorsqu'elle choque. Et en France, on en parle de plus en plus souvent, pour de plus en plus mauvaises raisons.

La justice française est malade de sa lenteur. C'est un diagnostic ancien, répété, documenté, et jamais vraiment traité. Des années s'écoulent entre le fait et le jugement. Des affaires civiles traînent pendant trois, quatre, cinq ans avant qu'une décision ne soit rendue. Des procédures pénales s'étirent au point que les protagonistes ont parfois changé de vie, de situation, d'adresse, avant même que le tribunal ne se prononce. Cette lenteur n'est pas un détail administratif. C'est une forme de violence silencieuse infligée à ceux qui attendent.

La victime qui attend des années une reconnaissance de son préjudice ne guérit pas pendant ce temps. Elle reste suspendue, incapable de tourner la page, contrainte de revivre régulièrement les faits à travers les convocations, les reports, les renvois. La justice lui a dit :

vous avez droit à réparation. Mais elle n'a pas dit quand. Et une réparation qui n'arrive pas n'est pas une réparation.

Du côté de l'auteur, la lenteur produit un effet tout aussi délétère. Une sanction qui tombe trois ans après les faits n'a plus le même sens qu'une sanction immédiate. Pour une large majorité des délits, la temporalité de la réponse judiciaire est au moins aussi importante que sa nature. Un jeune qui commet un acte grave et qui attend deux ans un jugement ne fait pas le lien entre l'acte et la conséquence de la même façon que celui qui est jugé rapidement. La justice lente est une justice dont le message se perd en route. Elle punit sans dissuader, elle condamne sans corriger, elle répond sans être entendue.

Le criminel qui sait que la sanction mettra des années à venir, s'il sait qu'elle viendra, n'est pas dissuadé. La dissuasion repose sur la certitude et sur la rapidité, pas seulement sur la sévérité. Une justice visible est d'abord une justice rapide, non pas expéditive, mais réactive. Une justice qui dit à la société : les règles ont été violées, et voici la réponse, maintenant.

Mais la rapidité ne suffit pas si la justice n'est pas perçue comme égale. Et c'est ici que le malaise est le plus profond.

Le citoyen ordinaire a le sentiment, souvent fondé, que la justice ne s'applique pas de la même façon selon que l'on est puissant ou anonyme, fortuné ou précaire, bien entouré ou seul face au système. Ce sentiment n'est pas né du néant. Il s'est construit au fil des affaires, des classements sans suite inexplicables, des arrangements discrets, des procédures qui s'accélèrent mystérieusement pour certains et s'enlisent pour d'autres. Il s'est construit aussi dans le quotidien des tribunaux, où celui qui peut payer un bon avocat n'affronte pas vraiment la même justice que celui qui dépend de l'aide juridictionnelle.

Une justice crédible est une justice que tout le monde voit s'appliquer de la même façon, en haut et en bas de l'échelle sociale. Pas dans les discours, pas dans les principes gravés au fronton des palais de justice, mais dans les faits, dans les décisions rendues, dans les peines prononcées et effectivement exécutées. Car une autre pathologie du système judiciaire français, c'est l'écart entre la peine prononcée et la peine réellement purgée. Cet écart, connu de tous et assumé par personne, contribue lui aussi à la défiance. On condamne à cinq ans, on en purge dix-huit mois. On prononce une interdiction, elle n'est pas contrôlée. La parole judiciaire perd de sa force à mesure que l'on découvre qu'elle ne correspond pas à la réalité de son exécution.

Il faut également avoir le courage d'aborder ce que la sphère médiatique a fait à la justice, et ce que la sphère judiciaire a parfois laissé faire. Les grandes affaires politico-judiciaires ont installé dans le paysage français une confusion des genres qui nuit profondément à l'institution. Les procès se font parfois dans les médias avant de se faire dans les prétoires. Les mises en examen sont traitées comme des condamnations. Les non-lieux disparaissent dans le bruit médiatique sans jamais effacer le mal causé par les années d'accusation publique. Et dans ce spectacle, la présomption d'innocence, principe fondateur de tout État de droit, devient une formule rhétorique plutôt qu'une réalité pratique.

La question de l'indépendance du corps judiciaire est posée avec la même exigence. Non pas pour insinuer que les magistrats français sont massivement corrompus ou inféodés au pouvoir. Mais parce que l'apparence d'indépendance est aussi importante que l'indépendance réelle. Quand des proximités personnelles, politiques, ou sociales entre certains magistrats et certains milieux du pouvoir sont rendues publiques, quand des décisions semblent inexplicables

au regard des dossiers, quand la sélectivité de certaines poursuites interroge, c'est l'institution tout entière qui est fragilisée. Une justice dont on doute n'est pas une justice qui protège. C'est une justice qui divise.

Dans la France que nous voulons, la justice est visible parce qu'elle est rapide, égale, et exécutée. Visible ne signifie pas spectaculaire. Cela signifie que le citoyen peut la voir fonctionner, la comprendre, lui faire confiance. Que la victime sait qu'elle sera entendue dans un délai raisonnable. Que l'auteur sait que la réponse sera certaine et proportionnée. Que le justiciable ordinaire sait qu'il n'est pas moins bien traité que le puissant. Et que l'institution judiciaire elle-même sait que son indépendance n'est pas seulement un principe constitutionnel, c'est le fondement de sa légitimité aux yeux de ceux qu'elle est censée servir.

Une société sans justice visible est une société qui se fait justice elle-même. C'est une société qui glisse vers la loi du plus fort, vers la vengeance privée, vers la défiance généralisée envers toute forme d'autorité. La justice n'est pas un service public parmi d'autres. Elle est la condition de la paix civile. Et la paix civile est la condition de tout le reste.

## ACTE IV

# La transmission : Ce que la France doit être à ses générations

### Chapitre 11

#### Former pour la vie réelle

L'école est le premier lieu où la France se raconte à elle-même. C'est là que se transmettent les valeurs, les savoirs, les repères qui font qu'une génération comprend le monde dans lequel elle entre et les règles du jeu qui le gouvernent. C'est là que se joue, avant tout le reste, la capacité d'un pays à se renouveler, à progresser, à rester debout face aux défis qui l'attendent. L'école est peut-être l'acte politique le plus long terme qui soit. Ce que l'on y décide aujourd'hui ne se voit que dans vingt ans. Et c'est précisément pour cette raison que l'on a trop longtemps évité d'y toucher vraiment.

Le système éducatif français est ancien, structuré, et profondément enraciné dans une culture de la transmission académique qui a longtemps fait sa fierté. Cette culture a produit des esprits brillants, des intellectuels reconnus, des scientifiques de premier plan. Elle a aussi produit un système qui forme excellemment une minorité et laisse une majorité au bord du chemin, non pas faute d'intelligence, mais faute d'une école capable de s'adapter à la diversité réelle des élèves qui lui sont confiés.

Car l'école française forme encore trop souvent pour les diplômés plutôt que pour la vie. Elle évalue la capacité à restituer plutôt que la capacité à comprendre. Elle valorise la voie académique comme si c'était la seule voie digne, et regarde avec condescendance les voies professionnelles et l'apprentissage, qui forment pourtant les femmes et les hommes dont le pays a le plus concrètement besoin. Un bachelier général qui ne sait pas lire une fiche de paie, gérer un budget, comprendre un contrat de travail, ou naviguer dans les méandres administratifs de la vie adulte, n'est pas un bachelier vraiment formé. Il a des connaissances. Il n'a pas les outils de la vie réelle.

Dans la France que nous voulons, l'école apprend à apprendre. C'est-à-dire qu'elle transmet non seulement des savoirs, mais la capacité de les chercher, de les questionner, de les actualiser tout au long de la vie. Un monde qui change aussi vite que le nôtre ne demande pas des individus qui savent, mais des individus capables d'apprendre en permanence. Cette compétence-là, plus que toute autre, devrait être au cœur de ce que l'école produit.

Mais l'école doit aussi enseigner ce que personne n'enseigne vraiment aujourd'hui. Comment fonctionne l'impôt. Comment se lit un bulletin de salaire. Comment s'ouvre un compte bancaire, comment se gère un budget, comment se négocie un loyer. Comment fonctionne la sécurité sociale, comment s'orienté-t-on dans le système de santé, comment se défend-on face à un employeur ou à une administration. Ces savoirs pratiques, que les enfants de familles aisées apprennent à la maison parce que leurs parents les maîtrisent, sont ignorés par l'école au détriment de ceux dont les parents ne peuvent pas les transmettre. C'est une inégalité profonde, silencieuse, et parfaitement évitable.

Il faut aussi parler de ce que l'école est devenue comme institution, et avoir la franchise de nommer ce qui ne fonctionne pas. Le corps enseignant français compte en son sein des femmes et des hommes remarquables, animés par une vocation réelle, qui exercent leur métier avec une passion et un dévouement qui méritent le plus grand respect. Mais il compte aussi un système syndical massif, puissant, et parfois plus préoccupé par la défense des conditions de travail de ses membres que par la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves. Les réformes pédagogiques nécessaires se heurtent trop souvent à des blocages institutionnels qui n'ont rien à voir avec l'intérêt des enfants.

Enseigner devrait être un acte d'amour. L'amour de la transmission, l'amour de la matière que l'on enseigne, et l'amour de ceux à qui on l'enseigne. Ce n'est pas une profession comme les autres, et ceux qui la choisissent devraient le faire en sachant ce qu'elle implique. En contrepartie, la société leur doit une reconnaissance réelle, pas symbolique. Une revalorisation salariale significative, des conditions de travail dignes, et une autorité restaurée dans la classe et dans la société.

Car l'autorité est l'autre grand absent du système éducatif contemporain. L'école ne peut pas fonctionner sans un cadre, sans le respect dû à celui qui transmet, sans la conviction partagée que l'enseignement reçu est un privilège autant qu'un droit. Un élève qui ne respecte pas son enseignant ne respecte pas le savoir qu'il lui transmet. Et une société qui ne soutient pas l'autorité de ses enseignants envoie à ses enfants le signal que cette autorité ne mérite pas le respect. Ce signal est dévastateur, et ses effets se mesurent chaque jour dans les salles de classe.

Dans la France que nous méritons, l'école est le lieu où chaque enfant, quelle que soit son origine, son milieu, son territoire, reçoit les outils pour comprendre le monde et y trouver sa

place. Pas la même place pour tous, parce que les talents et les ambitions sont différents. Mais une place choisie, construite, et non subie. Une école qui forme à la vie réelle n'est pas une école qui abandonne l'exigence intellectuelle. C'est une école qui comprend que l'exigence intellectuelle n'a de sens que si elle s'accompagne d'une préparation concrète à ce qui attend l'élève le jour où il franchit ses portes pour la dernière fois.

## Chapitre 12

### S'engager pour mériter

Il existe une question que les démocraties modernes ont progressivement cessé de poser, par confort ou par peur de la réponse. Cette question est simple : qu'est-ce que le citoyen doit à son pays ? On a beaucoup parlé de ce que le pays doit au citoyen. On a construit des systèmes entiers autour de cette dette de l'État envers l'individu. Mais la dette inverse, celle de l'individu envers la collectivité qui l'a formé, protégé, soigné, éduqué, on en parle moins. On l'a laissée s'effacer progressivement derrière le seul exercice du droit de vote, comme si déposer un bulletin dans une urne tous les cinq ans épuisait l'obligation civique.

Ce n'est pas suffisant. Et beaucoup de Français le sentent, même s'ils ne le formulent pas ainsi.

S'engager pour son pays n'est pas une idée d'un autre temps. C'est une idée intemporelle, qui traverse les cultures et les générations, parce qu'elle répond à un besoin humain fondamental : celui d'appartenir à quelque chose qui nous dépasse, de contribuer à une œuvre collective, de sentir que l'on fait partie d'un tout et que ce tout compte sur nous. Les sociétés qui ont su entretenir ce sentiment d'engagement civique sont des sociétés plus cohésives, plus résilientes, plus capables de faire face aux crises. Ce n'est pas une coïncidence.

Dans la France que nous voulons, chaque citoyen s'engage pour son pays d'une façon ou d'une autre, à un moment ou un autre de sa vie. Non pas sous la forme d'une obligation militaire au sens classique du terme, mais sous la forme d'un engagement civique dont les modalités peuvent varier selon les individus, les territoires, les besoins. Certains s'engageront dans le service de l'État, d'autres dans le service des populations les plus vulnérables, d'autres encore dans la protection de l'environnement, dans la transmission auprès des plus jeunes, dans le soutien aux communautés locales. Ce qui compte n'est pas la forme de l'engagement, c'est son existence.

Car l'engagement transforme celui qui s'engage autant que ceux qu'il sert. Un jeune qui consacre une période de sa vie à servir quelque chose qui le dépasse en revient différent. Il a rencontré des réalités qu'il n'aurait jamais croisées dans sa trajectoire naturelle. Il a travaillé avec des gens qui ne lui ressemblent pas. Il a compris, de façon concrète et non abstraite, que la France est multiple, diverse, et que cette diversité est une richesse à condition d'en faire quelque chose ensemble. Cet apprentissage-là, aucune salle de classe ne peut le remplacer entièrement.

S'engager pour mériter, ce n'est pas un slogan punitif. Ce n'est pas dire que celui qui ne s'engage pas est un mauvais citoyen. C'est dire que les droits et les devoirs forment un ensemble indissociable, et que celui qui a reçu de la collectivité a une obligation envers elle. Pas

une obligation de résultat, mais une obligation de présence, d'effort, de participation. La France que nous méritons est une France où chacun a donné quelque chose avant de tout recevoir. Où l'engagement précède la pleine jouissance des droits, non pas comme une condition juridique, mais comme une norme culturelle, un réflexe civique, une évidence partagée.

Cette culture de l'engagement ne se décrète pas. Elle se construit, patiemment, par l'exemple, par l'éducation, par les structures qui la rendent possible et attractive. Mais elle commence par une conviction que nous voulons porter clairement : appartenir à la France, c'est lui devoir quelque chose. Et honorer cette dette n'est pas un sacrifice. C'est un privilège.

## Chapitre 13

### Vieillir dans la dignité

Une société se juge à la façon dont elle traite ses plus vulnérables. Et parmi les plus vulnérables, il y a ceux qui ont tout donné et que l'on regarde parfois comme un poids plutôt que comme une richesse. Nos anciens. Ceux qui ont construit ce pays, qui ont travaillé, cotisé, élevé des enfants, transmis des savoirs, supporté des crises. Ceux sans qui rien de ce que nous avons n'existerait. La façon dont la France les traite aujourd'hui dit quelque chose de profond sur ce qu'elle est devenue.

Ce qu'elle dit n'est pas toujours flatteur.

La solitude des personnes âgées est l'un des scandales silencieux de notre époque. Des millions de femmes et d'hommes qui vieillissent seuls, sans lien, sans présence, sans que personne ne remarque parfois leur absence pendant des jours. Ce n'est pas une fatalité démographique. C'est le résultat d'une organisation sociale qui a progressivement effacé les liens intergénérationnels, qui a séparé les âges de la vie dans des espaces étanches, qui a délégué entièrement à l'État et aux institutions le soin de ceux qui ne peuvent plus se suffire à eux-mêmes. On a collectivisé la vieillesse en croyant la protéger, et l'on a produit de l'isolement en voulant organiser la solidarité.

La dépendance est l'autre réalité que la France regarde de biais. Elle arrive, elle est massive, elle va s'amplifier avec le vieillissement démographique, et le pays n'est pas prêt. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont sous pression, sous-financés, sous-staffés. Les scandales qui ont éclaté ces dernières années ont mis en lumière ce que les familles savaient depuis longtemps : le système est à bout, et ce sont les plus fragiles qui en paient le prix. Les soignants qui travaillent dans ces établissements le font souvent avec une vocation et un dévouement admirable, dans des conditions que personne ne méritent pas.

Mais au-delà de l'organisation et du financement, il y a une question de regard. La France moderne a un rapport difficile avec la vieillesse. Elle la cache, elle l'euphémise, elle l'administre. Elle ne la célèbre pas. Elle ne reconnaît pas suffisamment ce que représente une vie vécue, l'expérience accumulée, la sagesse construite, la mémoire portée. Les anciens sont trop souvent invisibles dans une société obsédée par la jeunesse et la performance. Cette invisibilité

est une forme de violence douce, et elle dit quelque chose d'inquiétant sur les valeurs que nous transmettons aux générations qui viennent.

Il faut également parler du système de retraite avec honnêteté. Ce système, conçu dans l'après-guerre pour garantir à ceux qui avaient travaillé toute leur vie un repos mérité et digne, est aujourd'hui structurellement fragilisé. Non pas parce que le principe en est mauvais, il est juste et il mérite d'être défendu. Mais parce que les équilibres démographiques et économiques sur lesquels il reposait ont profondément changé, et que prétendre que rien n'a changé est un mensonge que les générations futures paieront au prix fort.

Les jeunes d'aujourd'hui cotisent pour des retraites qu'ils ne sont pas certains de percevoir dans les mêmes conditions. Cette incertitude n'est pas abstraite. Elle pèse sur les choix de vie, sur les projets, sur la confiance en l'avenir. Une génération qui ne croit pas en sa retraite est une génération qui se débrouille seule, qui épargne dans son coin, qui se méfie des promesses collectives. Ce n'est pas une génération qui fait société.

Dans la France que nous méritons, avec un système qui fonctionne, avec une économie qui paie à l'heure, avec un État qui gère honnêtement l'argent public, avec des citoyens qui contribuent à leur juste mesure, la retraite sous sa forme actuelle n'est plus une nécessité absolue. Non pas parce qu'on abandonnerait les anciens à leur sort, mais parce qu'un pays qui fonctionne bien crée les conditions dans lesquelles chacun peut construire son avenir avec confiance. La solidarité intergénérationnelle reste un pilier, mais elle repose sur un système sain, transparent, et viable dans le temps.

La responsabilité personnelle entre ici aussi en jeu. Les générations actives ont la responsabilité de ne pas tout attendre de l'État pour préparer leur vieillesse. Une France qui fonctionne est une France qui donne à chacun les moyens de cette responsabilité, qui ne l'écrase pas sous une fiscalité confiscatoire qui rendrait toute épargne illusoire, et qui crée un environnement économique dans lequel prévoir l'avenir est possible et encouragé.

Vieillir dans la dignité, dans la France que nous voulons, c'est vieillir entouré, reconnu, et serein. Entouré parce que la société a reconstruit des liens intergénérationnels réels, pas institutionnalisés à l'excès, mais vivants et humains. Reconnu parce que l'expérience et la mémoire des anciens sont traitées comme ce qu'elles sont, une richesse collective inestimable. Serein parce que celui qui a travaillé toute sa vie, qui a contribué, qui a joué le jeu, sait qu'il ne sera pas abandonné quand il n'en pourra plus.

Ce que nous faisons à nos anciens, nous nous le faisons à nous-mêmes. Parce que nous vieillirons à notre tour. Et parce que la façon dont une société traite sa vieillesse dit ce qu'elle pense de la vie, de l'effort, et de la dette que les vivants ont envers ceux qui les ont précédés.

## ACTE V

# L'identité : Ce que la France doit être à elle-même et au monde

### Chapitre 14

#### Une frontière qui a du sens

La France est un pays d'accueil. Elle l'a été tout au long de son histoire, et elle peut en être fière. Des vagues successives de populations venues d'Europe, d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient ont contribué à faire ce pays ce qu'il est, à enrichir sa culture, à nourrir son économie, à fortifier son tissu social. Nier cette réalité serait mentir sur ce qu'est la France. Mais prétendre que cette histoire légitime une politique d'accueil sans limite, sans condition, et sans stratégie, serait un mensonge d'une autre nature, tout aussi grave et tout aussi dommageable.

L'immigration est un fait. Elle existera demain comme elle existe aujourd'hui, parce que les déséquilibres démographiques, économiques et climatiques qui la produisent ne disparaîtront pas. La question n'est pas de savoir si la France accueillera des étrangers sur son territoire. La question est de savoir dans quelles conditions, en quelle quantité, avec quelles exigences, et avec quelle vision de ce que cela signifie pour la cohésion nationale. Cette question mérite une réponse honnête, débarrassée des postures idéologiques qui ont trop longtemps empoisonné le débat, aussi bien du côté de ceux qui refusent de voir la réalité que de ceux qui utilisent la peur comme carburant politique.

Ce que la France a subi ces dernières décennies, c'est une immigration non pas choisie mais subie. Non pas organisée mais improvisée. Non pas assumée collectivement mais gérée dans l'urgence permanente, sans vision, sans cohérence, et sans honnêteté vis-à-vis des populations concernées, qu'il s'agisse des arrivants ou des résidents. Cette gestion chaotique a produit des situations intenable dans certains territoires, des tensions réelles dans certaines communautés, et un sentiment chez beaucoup de Français que les règles du jeu avaient changé sans qu'on leur ait demandé leur avis. Ce sentiment n'est pas le monopole de l'extrémisme. Il est partagé par des millions de citoyens ordinaires qui méritent une réponse sérieuse plutôt qu'une accusation de racisme.

L'immigration est logistique autant qu'humain. Il faut avoir le courage de l'assumer. Accueillir des personnes sur un territoire, c'est les loger, les soigner, les scolariser, les former, les insérer dans le marché du travail, les accompagner dans leur intégration. Chacune de ces étapes a un coût, mobilise des ressources, et suppose des capacités d'absorption que le pays ne peut pas ignorer. Un pays qui accueille plus qu'il ne peut intégrer n'accueille pas vraiment. Il entasse. Et l'entassement produit de la misère, de la marginalisation, et finalement de la violence, contre les arrivants autant que contre les résidents.

Dans la France que nous voulons, l'immigration est mesurée, contrôlée, et réaliste vis-à-vis du contexte national. Mesurée signifie que l'on sait combien de personnes arrivent, d'où elles viennent, et dans quelles conditions. Contrôlée signifie que la frontière a une réalité concrète, qu'elle n'est pas un concept abstrait que l'on agite dans les discours sans jamais l'appliquer sur le terrain. Réaliste signifie que les flux sont calibrés en fonction des capacités réelles du pays à les absorber dignement, pas en fonction des pressions diplomatiques ou des intérêts électoraux du moment.

Cette maîtrise ne peut pas être l'affaire de la France seule. C'est là que la dimension européenne devient incontournable. Schengen a créé un espace de libre circulation qui a des conséquences directes sur les frontières de chaque État membre. Une frontière française maîtrisée sans frontière européenne cohérente est une illusion. La responsabilité de l'accueil, de l'instruction des demandes d'asile, de l'intégration et du retour doit être partagée entre États membres, non plus subie individuellement dans son coin mais assumée collectivement avec franchise et sans idéologie.

L'intégration est la condition sine qua non de tout le reste. Accueillir quelqu'un, c'est lui offrir une place dans la société française, et cette place a des exigences. La langue française n'est pas une option. Le respect des lois de la République n'est pas négociable. L'adhésion aux valeurs fondamentales qui gouvernent la vie commune n'est pas une contrainte imposée de l'extérieur, c'est le prix d'entrée dans une communauté nationale qui a le droit de se définir et de se défendre. Une France qui renonce à ces exigences par crainte d'être accusée d'intolérance ne protège personne. Elle sacrifie sa cohésion sur l'autel d'une bienveillance qui n'en est pas une.

Dans la France que nous méritons, la frontière a du sens parce qu'elle est le reflet d'un choix collectif assumé. Ce choix n'est ni la fermeture totale ni l'ouverture inconditionnelle. Il est entre les deux, là où la raison devrait toujours se trouver. Une France qui choisit qui elle accueille, qui intègre vraiment ceux qu'elle accueille, et qui dit clairement ce qu'elle attend de ceux qui rejoignent sa communauté nationale, est une France qui se respecte. Et une France qui se respecte est une France capable d'accueillir avec générosité ceux qui méritent de la rejoindre.

## Chapitre 15

### Une France qui ne craint personne

La France a connu les guerres. Pas comme une abstraction historique, pas comme des dates dans un manuel scolaire, mais dans sa chair, dans ses villages, dans ses familles. Elle a connu les grandes victoires napoléoniennes qui ont redessiné la carte de l'Europe. Elle a connu l'humiliation de 1870, la saignée de 14-18, l'occupation de 40, et la libération de 44. Elle a vu ses enfants mourir sur des terres étrangères pour des idéaux qui nous semblent aujourd'hui évidents précisément parce qu'ils les ont défendus au prix de leur vie. Cette mémoire n'est pas un fardeau. C'est une fondation. Et une nation qui oublie ce que ses soldats ont payé pour elle oublie quelque chose d'essentiel sur ce qu'elle est.

Notre armée est grande et muette. Grande parce qu'elle rassemble des centaines de milliers de femmes et d'hommes dans tous les métiers, toutes les origines, toutes les spécialités. Des combattants, des techniciens, des médecins, des ingénieurs, des logisticiens, des Hommes de renseignements. Un monde complet, organisé, discipliné, qui reflète la société française dans

toute sa diversité et qui lui consacre quelque chose que la société civile a parfois du mal à nommer : un engagement total, sans réserve, et sans filet. Muette parce que c'est dans sa nature. L'armée n'organise pas de manifestations. Elle ne négocie pas dans la rue. Elle exécute, elle endure, et elle se tait. Et c'est précisément parce qu'elle est muette que nous avons l'obligation de parler pour elle. De voir ce qu'elle vit, de reconnaître ce qu'elle donne, et d'assumer ce que nous lui devons.

Ce que nous lui devons, aujourd'hui, nous ne le donnons pas.

Au fil des années, la France a progressivement désarmé son armée. Non pas d'un coup, non pas par décision assumée, mais par petites coupes successives, par arbitrages budgétaires répétés, par la conviction confortable que la paix européenne était un acquis permanent qui dispensait d'investir dans les moyens de la défendre. On a réduit les effectifs, vieilli les équipements, allongé les délais de maintenance, comprimé les budgets d'entraînement. On a demandé à l'armée de faire plus avec moins, pendant des années, en comptant sur son professionnalisme et sur son sens du devoir pour absorber des contraintes qu'aucune autre institution n'aurait acceptées sans explosion sociale.

Le résultat est là. Une armée épuisée, sous-équipée, reléguée dans le débat public au rang d'une administration comme une autre, dans un État qui vacille. Des soldats qui aiment leur métier mais qui peinent à le faire dans des conditions dignes de ce qu'on leur demande. Des équipements dont l'âge ferait rougir des armées bien moins réputées que la nôtre. Des capacités opérationnelles qui se maintiennent par la compétence et le dévouement de ceux qui servent, malgré le système, plutôt que grâce à lui.

Ce n'est pas acceptable. Et dans le monde tel qu'il est redevenu, ce n'est plus tenable.

Le monde a changé. La parenthèse de la paix européenne, que nous avons prise pour une donnée permanente, s'est refermée. La guerre est revenue sur le continent européen. Les équilibres stratégiques qui semblaient stabilisés depuis la fin de la guerre froide sont remis en question. Des puissances qui s'étaient assoupies se réarment. Des alliances qui semblaient éternelles montrent leurs fragilités. Dans ce contexte, une France qui a négligé sa défense n'est pas seulement une France affaiblie militairement. C'est une France dont la voix porte moins, dont les positions comptent moins, dont la capacité à peser sur les décisions qui façonnent son avenir est diminuée. La puissance militaire n'est pas une fin en soi. C'est l'instrument de la souveraineté politique. Sans elle, la diplomatie est une conversation entre inégaux.

La dissuasion nucléaire est le pilier de cette souveraineté. Elle l'a été depuis de Gaulle, et elle doit le rester. Non pas par nostalgie gaulliste, mais parce que la logique qui a présidé à sa création reste valide : une France qui dispose de la capacité de dissuasion ultime est une France que personne ne peut contraindre. Une France qui y renoncerait, ou qui la déléguerait à une structure multinationale dont elle ne maîtriserait pas les décisions, ne serait plus vraiment souveraine. La dissuasion n'est pas un héritage encombrant d'une époque révolue. C'est la garantie la plus concrète qui existe que la France conserve, en toutes circonstances, la maîtrise de son destin.

Cette souveraineté militaire implique une indépendance de décision que nous devons défendre avec la même vigueur vis-à-vis de nos alliés européens que vis-à-vis de toute autre puissance. L'Europe de la défense est une ambition légitime, et la France doit en être le moteur. Mais être le moteur d'une défense européenne commune ne signifie pas dissoudre la capacité de décision

française dans une structure collective dont les intérêts ne coïncident pas toujours avec les nôtres. La France a une histoire militaire, une culture stratégique, des intérêts géopolitiques, et une capacité opérationnelle qui lui confèrent une responsabilité particulière. Elle doit l'assumer pleinement, sans fausse modestie et sans subordination à des logiques qui ne sont pas les siennes.

Retrouver la grandeur de notre armée n'est pas un fantasme guerrier. C'est une nécessité stratégique et une obligation morale. Une nécessité stratégique parce que le monde dans lequel nous vivons récompense la puissance et sanctionne la faiblesse. Une obligation morale parce que ceux qui servent méritent les moyens de le faire dignement. Des équipements modernes, fiables, et en nombre suffisant. Des conditions de vie et de travail qui honorent l'engagement de ceux qui ont choisi de servir. Une chaîne de commandement qui respecte ceux qu'elle commande autant qu'elle exige d'eux. Et une reconnaissance nationale qui ne se limite pas aux commémorations et aux défilés.

Car le lien entre l'armée et la nation est l'autre blessure qu'il faut soigner. Ce lien existe, il est réel, mais il est devenu ténu, intermittent, réduit trop souvent à l'émotion du 14 juillet et à l'hommage rendu aux soldats tombés en opération. Entre ces moments, il y a un silence. Un silence dans lequel des dizaines de milliers de militaires vivent une réalité que leurs concitoyens ne voient pas, ne comprennent pas, et auxquels ils ne pensent pas. Ce n'est pas de la mauvaise volonté. C'est de la distance. Et la distance, dans une démocratie, est dangereuse. Une société qui ne connaît pas son armée est une société qui ne comprend pas ce qu'elle lui demande. Et une armée que la société ignore est une armée qui se referme sur elle-même, qui développe une culture du sacrifice silencieux que personne autour d'elle ne partage vraiment.

Dans la France que nous voulons, ce lien est vivant, entretenu, et réciproque. Pas uniquement dans les cérémonies, pas uniquement dans les musées et les mémoriaux, mais dans la vie concrète des institutions, des territoires, des familles. Une armée présente dans la société, visible et compréhensible, dont les membres sont reconnus non seulement comme des professionnels de la force mais comme des citoyens qui ont choisi de donner plus que les autres. Et une société qui leur rend cette reconnaissance non par obligation protocolaire, mais par conviction sincère que ce qu'ils font pour elle mérite qu'elle s'en souvienne tous les jours, pas seulement le 14 juillet.

Une France qui ne craint personne n'est pas une France agressive. C'est une France sereine dans sa puissance, claire dans ses engagements, et capable de défendre ses intérêts et ses valeurs sans avoir à demander la permission. C'est une France qui traite ses soldats comme ce qu'ils sont, les gardiens d'une liberté que nous avons trop longtemps prise pour acquise. Et c'est une France qui comprend que la paix ne se maintient pas par le désarmement et la bonne volonté seuls, mais par la capacité crédible et visible de se défendre si elle venait à être menacée.

Nos morts nous regardent. Ils ont payé pour que nous n'ayons pas à payer le même prix. Le minimum que nous leur devons, c'est de ne pas dilapider ce qu'ils ont acheté au prix de leur vie.

### Un pays qui accueille ses visiteurs sans se vendre

La France est le pays le plus visité au monde. Ce n'est pas un hasard, et ce n'est pas anodin. C'est le résultat d'une accumulation extraordinaire de patrimoine, de culture, de gastronomie, de paysages, de savoir-faire, construite sur des siècles par des générations qui ont transmis, préservé, et enrichi ce qui leur avait été confié. Paris, les châteaux de la Loire, le Mont-Saint-Michel, la Côte d'Azur, les vignobles de Bourgogne, les villages de Provence : ce que le monde vient chercher en France ne s'est pas construit en quelques années. C'est l'héritage d'une civilisation entière, et il mérite d'être traité comme tel.

Or la France ne traite pas toujours cet héritage avec le soin qu'il mérite. La pression du tourisme de masse a produit des phénomènes que personne ne peut plus ignorer. Des sites historiques dégradés par des millions de visiteurs annuels qui les aiment au point de les abîmer. Des villes dont les centres historiques se vident de leurs habitants au profit des locations touristiques, perdant leur âme et leur authenticité au fur et à mesure qu'elles deviennent des décors pour étrangers. Des paysages naturels fragilisés par une fréquentation qui dépasse leur capacité d'absorption. Et paradoxalement, une expérience touristique qui se dégrade, parce que ce que les visiteurs viennent chercher disparaît sous la pression de leur propre présence.

Ce paradoxe est soluble, mais il demande une vision et un courage politique que l'on n'a pas encore vraiment eus.

La première évidence est que le tourisme a un coût. Un coût pour les infrastructures, pour l'entretien du patrimoine, pour la gestion des flux, pour la préservation des sites naturels et culturels. Ce coût est aujourd'hui supporté en très grande partie par les contribuables français, c'est-à-dire par ceux qui habitent le pays et qui financent, par leurs impôts, la préservation de ce que le monde entier vient admirer. Il n'y a aucune raison que ceux qui bénéficient de cet héritage sans y avoir contribué n'en assument pas une part, même modeste, même symbolique.

Dans la France que nous voulons, cette participation existe. Non pas sous la forme d'une taxe visible et dissuasive qui viendrait punir le visiteur et dégrader son expérience. Mais sous la forme d'une contribution intégrée, invisible dans son mécanisme, naturelle dans son application, et fléchée vers la préservation de ce pour quoi elle est prélevée. Un touriste étranger qui visite la France contribue à son entretien. C'est juste, c'est logique, et c'est suffisamment discret pour ne pas entacher le souvenir qu'il emportera avec lui.

Mais la préservation du joyau national ne passe pas seulement par le financement. Elle passe par la façon dont la France se présente au monde. Et là, le travail est considérable. La France s'est parfois laissée aller à se vendre plutôt qu'à se montrer. Elle a misé sur le volume plutôt que sur la qualité, sur la quantité de visiteurs plutôt que sur la profondeur de l'expérience proposée. Elle a ouvert ses portes à tout le monde sans toujours veiller à ce que ceux qui entraient en repartent avec une image juste et respectueuse de ce qu'ils avaient visité.

Un pays qui accueille sans se vendre, c'est un pays qui fixe des règles. Qui limite la fréquentation de ses sites les plus fragiles. Qui exige que ceux qui visitent son patrimoine le traitent avec le

respect qu'il mérite. Qui investit dans la médiation culturelle pour que la visite soit une expérience de compréhension et non de simple consommation. Qui pense le tourisme comme un vecteur de rayonnement et non comme une industrie extractive.

Le rayonnement de la France dépasse ses frontières physiques. La langue française, la culture française, la gastronomie, la mode, l'art de vivre sont des ambassadeurs puissants dans le monde entier. Ce soft power est une ressource extraordinaire que la France n'exploite pas toujours avec la stratégie qu'elle mérite. Dans la France que nous méritons, ce rayonnement est cultivé, protégé, et projeté avec fierté et avec méthode. Non pas dans un esprit de supériorité, mais dans la conviction que ce que la France a à offrir au monde est précieux, et que le préserver est une responsabilité collective autant qu'une opportunité nationale.

## Chapitre 17

### Une liberté qui se regarde en face

Nous sommes arrivés au dernier chapitre de ce manifeste, et il est juste qu'il soit celui-là. Parce qu'après avoir parlé de l'État, de la fiscalité, de la justice, du travail, de l'école, de l'immigration, après avoir posé les fondations d'une France qui fonctionne et d'une société qui tient, il reste une question fondamentale à laquelle toute vision politique doit répondre. Cette question est la plus simple et la plus profonde qui soit : jusqu'où la liberté individuelle doit-elle aller ?

Notre réponse est claire. Dans la France que nous voulons, un adulte est libre de disposer de sa vie, de son corps, de ses choix, comme il l'entend, tant que cette liberté n'empiète pas sur celle des autres. Ce principe n'est pas révolutionnaire. Il est libéral au sens philosophique du terme, celui de John Stuart Mill, celui qui fonde la pensée démocratique moderne. Mais il est rarement appliqué avec cohérence. On prétend respecter la liberté individuelle tout en légiférant sur des comportements qui ne concernent que ceux qui les adoptent. On fait de la morale collective là où il n'y a que des choix personnels. Et ce faisant, on infantilise les citoyens, on nourrit l'hypocrisie, et on crée des situations où la loi est en décalage profond avec la réalité vécue.

La prostitution est l'exemple le plus courageux et le plus symbolique de ce décalage. Elle existe. Elle a toujours existé. Elle existera demain, quelle que soit la loi que l'on vote. Prétendre qu'une politique d'interdiction ou de pénalisation peut faire disparaître ce que toutes les sociétés humaines de toute l'histoire n'ont jamais réussi à éradiquer est une illusion que seule l'hypocrisie permet de maintenir. Et pendant que l'on maintient cette illusion, des femmes et des hommes exercent cette activité dans des conditions de danger, de précarité, et d'invisibilité qui sont directement produites par le refus de regarder la réalité en face.

Dans la France que nous méritons, la prostitution est encadrée. Non pas encouragée, non pas banalisée, mais reconnue dans son existence réelle et organisée de façon à protéger ceux qui l'exercent. Un cadre légal clair, des droits sociaux effectifs, une protection sanitaire sérieuse, et une lutte sans compromis contre tout ce qui relève de la contrainte, du proxénétisme, de la traite des êtres humains. La distinction est fondamentale : entre un adulte qui fait un choix libre et éclairé et une personne exploitée ou contrainte, il n'y a pas de continuité, il y a une frontière

morale absolue. Protéger les uns n'est pas encourager les autres. C'est simplement regarder la réalité avec honnêteté et en tirer les conséquences logiques.

Encadrer la prostitution, c'est aussi en tirer les bénéfices collectifs que l'hypocrisie actuelle refuse d'assumer. Une activité légale est une activité fiscalisée, contrôlée, et insérée dans le droit commun. Les ressources ainsi générées peuvent être fléchées vers l'accompagnement de ceux qui souhaitent quitter cette activité, vers la lutte contre les réseaux criminels, vers la prévention. C'est une logique pragmatique que plusieurs pays européens ont adoptée avec des résultats mesurables en termes de protection des personnes concernées.

Mais la liberté qui se regarde en face ne s'arrête pas à ce seul sujet. Elle s'étend à tous les domaines où l'État s'est progressivement substitué au jugement individuel des adultes. Ce que l'on consomme, comment on organise sa vie affective et familiale, quels risques on accepte de prendre pour soi-même, comment on choisit de vivre et parfois de mourir : ces questions appartiennent à l'individu, pas à l'État. La puissance publique a un rôle à jouer pour informer, pour protéger contre les abus, pour garantir que les choix sont réellement libres et éclairés. Elle n'a pas à se substituer à la conscience de chacun.

Cette vision de la liberté individuelle n'est pas une vision sans limites. Elle repose sur un principe simple et exigeant : ma liberté s'arrête où commence celle de l'autre. Ce principe implique la responsabilité. Il implique que celui qui choisit librement assume les conséquences de ses choix sans les reporter systématiquement sur la collectivité. Il implique que la liberté n'est pas une excuse pour l'irresponsabilité, ni un droit à l'indifférence envers ceux que nos choix affectent.

C'est sur ce chapitre que se referme cet édifice, et ce n'est pas un hasard. Toute la construction qui précède, l'État qui sert, la fiscalité juste, la commande publique honnête, l'économie qui fonctionne, la justice visible, l'école qui forme, la santé accessible, le territoire vivable, n'a qu'un seul but ultime. Permettre à chaque individu de vivre librement, pleinement, et dignement. Un État fort n'est pas un État qui contrôle. C'est un État qui crée les conditions dans lesquelles la liberté individuelle peut s'exercer réellement, sans être écrasée par la misère, l'injustice, ou l'arbitraire.

La France que nous méritons n'est pas un pays parfait. Aucun pays ne l'est, et prétendre le contraire serait la première des impostures. C'est un pays qui se regarde en face, qui assume ses contradictions, qui traite ses citoyens en adultes capables de la vérité, et qui fait le pari que la liberté, la responsabilité, et la justice, portées ensemble avec honnêteté, sont les fondations les plus solides sur lesquelles une nation peut s'appuyer.

C'est ce pays-là que nous voulons construire. Pas pour nous seuls. Pour ceux qui viennent après.

# Postface

Ce document n'est pas un programme. Il ne promet rien que nous ne soyons capables de tenir, et il ne prétend pas avoir réponse à tout. C'est quelque chose de plus rare en politique : une vision. La vision d'un pays tel qu'il pourrait être si ceux qui le gouvernement acceptaient enfin de le regarder en face, de lui dire la vérité, et d'agir en conséquence.

Les dix-sept chapitres qui précèdent ne sont pas nés d'un calcul électoral. Ils sont nés d'une conviction. Celle que la France, malgré tout ce qui s'est abîmé, malgré les promesses trahies, malgré les années perdues, porte en elle les ressources nécessaires pour se redresser. Pas grâce à un homme providentiel. Pas grâce à une formule magique. Grâce à ses citoyens, quand on leur fait confiance, quand on leur dit la vérité, et quand on leur donne les outils pour agir.

Résurgence est née de cette conviction. Elle n'est pas un parti comme les autres, parce qu'elle refuse d'être politique comme les autres. Elle refuse les promesses intenable, les slogans vides, les réformes cosmétiques qui changent les mots sans changer les choses. Elle choisit la preuve plutôt que la posture, la rigueur plutôt que la séduction, et la durée plutôt que l'instant.

Ce manifeste est le cap. Le programme qui l'accompagne est la route. Et les verrous que nous publions en regard de chaque axe sont la preuve que nous savons ce qui bloque, que nous ne l'ignorons pas, et que nous avons la volonté de le lever.

Ce qui vient maintenant, c'est le travail. Pas le travail de quelques-uns dans un bureau, mais celui de tous ceux qui reconnaissent dans ces pages quelque chose qui leur ressemble. Qui pensent, comme nous, que la France mérite mieux que ce qu'on lui offre depuis trop longtemps. Et qui sont prêts à faire quelque chose de concret pour que les générations qui viennent héritent d'un pays digne de ce qu'il aurait pu être.

La France que nous méritons n'est pas un rêve. C'est un choix.

*Résurgence*